

L'hon. M. FIELDING: C'est ainsi qu'elle devrait s'interpréter, d'après moi.

M. GOOD: Je suis très favorable à l'objet des deux paragraphes, mais je crains que nous n'obtenions pas de grands avantages. Le ministre est sans doute désireux d'établir des rapports de commerce réciproques entre le Canada et les Etats-Unis. Je voudrais pouvoir partager toute la confiance manifestée par ceux de nos collègues qui appuient ses propositions.

Le chef de l'opposition se méprend beaucoup, je crois, sur l'état de l'opinion publique à cet égard. Je serais disposé à m'en rapporter à son jugement, si elle était consultée là-dessus. Je me souviens nettement des incidents de la campagne électorale de 1911 et je sais que toutes sortes de questions étrangères sont venues en compliquer le but. Je n'ai jamais cru que le verdict des électeurs fût un jugement direct sur la question de la réciprocité.

Ma conclusion est celle-ci: c'est que si l'on n'obtient pas avant longtemps l'union commerciale avec les Etats-Unis, la Confédération canadienne va se dissoudre. On nous accorderait plutôt l'union politique. Je ne la désire pas. Je préférerais que le régime de la confédération donnât tout ce qu'il peut produire. Je crois fermement que l'union économique avec les Etats-Unis nous est absolument nécessaire pour conserver notre existence politique.

M. le PRESIDENT: L'amendement est adopté. La résolution, ainsi modifiée, est-elle adoptée?

Le très hon. M. MEIGHEN: Quelqu'un devrait nous faire le plaisir de commenter la déclaration de l'honorable député de Brant (M. Good). Ce silence est lourd.

L'honorable M. FIELDING: Qui ne dit mot consent.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: A quoi? A l'union commerciale ou à l'union politique?

L'hon. M. FIELDING: A un régime de relations économiques aussi étroites que possibles avec une nation de 110,000,000 d'âmes, une des plus riches de l'univers et située à nos portes.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: J'espérais entendre une parole sur les bancs du Gouvernement relative au peuple canadien. Même sous le règne du parti libéral tout citoyen du Canada peut encore se dire que son pays est sûr du lendemain et n'a pas besoin pour se maintenir de l'union commerciale ou de l'union politique avec une nation étrangère. J'attendais cette protestation dans la bouche du ministre; mais elle n'est pas venue.

[M. Good.]

Monsieur le président, au sujet de la proposition en discussion il y a une chose surtout que je n'aime pas: c'est l'attitude que le Gouvernement veut faire prendre au Dominion, celle d'un mendiant la main tendue vers les Etats-Unis. J'aurais cru que le ministre des Finances se fût rappelé l'erreur commise par lui, et corrigée plus tard dans son budget, lors de la négociation de son traité avec la France, et que cette fois il eût gardé en réserve un moyen de négocier avec les Américains, tant loués par nos collègues comme hommes d'affaires, et nous eût expliqué pourquoi il fallait offrir la réciprocité tarifaire à un pays qui s'est réservé la puissance de ses marchés. Le ministre a compris son erreur à propos d'une négociation peu considérable. A l'égard de l'Australie il a déclaré qu'il fallait avoir quelque chose à offrir; c'est pourquoi il a commencé par établir un droit de 3 cents la livre sur les raisins secs, avant toute négociation.

Mais mon honorable ami n'a absolument rien fait au sujet des Etats-Unis sauf de nous placer dans une attitude de mendiants,—nous qui après la Grande-Bretagne sommes le plus gros client des Etats-Unis, nous qui achetons d'eux 68 p. 100 de nos importations. Le ministre n'a rien fait pour montrer que nous avons quelque indépendance de pensée, quelque liberté d'action ou un peu de courage,—rien.—Il est question de la Nouvelle-Ecosse et de la pêche. Il y a une chose à faire pour la Nouvelle-Ecosse et les pêcheries. Là vous avez les bancs de morue près du Canada. Il existait un *modus vivendi* et vous avez maintenant un tarif formidable sur le poisson. Une fois que ce tarif sur le poisson est mis en vigueur vous entendez dire que les ports américains ne pourront pas être et ne seront pas accessibles aux pêcheries canadiennes et le gouvernement dit en même temps que la Nouvelle-Ecosse se dépeuple. Vous voyez le Gouvernement accorder au pêcheur américain tous les avantages de la situation canadienne. Nos ports lui sont entièrement ouverts. Il jouit des avantages que nous donne la proximité de nos ports des bancs de pêche. On nous dit que c'est très bien,—tout est parfait.—Si mon honorable ami veut faire du commerce, pourquoi ne pas essayer d'en faire d'une façon pratique? Pourquoi ne pas montrer qu'il y a quelque avantage à avoir la réciprocité avec les Américains? S'il veut essayer de faire du commerce avec eux, je lui dirai qu'il devrait d'abord se mettre en mesure de pouvoir offrir aux pêcheurs des Etats-Unis autant qu'il désire obtenir pour les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse. Je lui dirai qu'il n'aille pas là-bas demander quelque chose pour nos